



La Sécurité sociale de l'alimentation

Stage de terminale

Octobre 2025 - mars 2026

Table des matières

Introduction	3
1. Comprendre le système de protection sociale français	4
2. La précarité alimentaire : un enjeu d'actualité	7
3. Vers une sécurité sociale de l'alimentation : fondements et fonctionnement.....	10
4. Complémentarité et innovations par rapport au système existant.....	12
Conclusion.....	15
Bibliographie	16

Introduction

« Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature ». Ainsi est actée, le 4 octobre 1945, l'instauration de la Sécurité Sociale en France. Ce système de protection sociale n'a cessé d'évoluer pour garantir une protection plus universelle de la population. Ainsi, la Sécurité Sociale, fondée sur un principe d'équité, a pour objectif de garantir des droits sociaux universels aux citoyens. Ces droits touchent en outre à la santé, au travail et la famille. Cependant, une nouvelle préoccupation, liée à l'alimentation, émerge. Cette problématique sociale, qui n'est pas couverte par la Sécurité Sociale, induit l'élaboration de nouveaux projets comme la Sécurité Sociale de l'Alimentation, inspiré jusqu'au nom de la Sécurité Sociale, et qui veut répondre à de nouvelles problématiques et garantir de nouveaux droits. Le but de ce rapport est donc de détailler les fondements, le fonctionnement et l'utilité de ce projet pour comprendre en quoi celui-ci pourrait être en complémentarité avec le système de protection sociale existant. Ainsi, il est tout d'abord nécessaire d'aborder les caractéristiques de la Sécurité Sociale pour analyser les inspirations de la sécurité sociale alimentaire. Ensuite, nous tenterons d'éclaircir les enjeux actuels de précarité alimentaire qui motivent la création de ce projet. Enfin, nous décrirons le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation pour comprendre finalement comment celui-ci peut compléter la Sécurité Sociale.

1. Comprendre le système de protection sociale français

La Sécurité sociale est un service public de l'Etat qui prévoit et prend en charge les risques sociaux pour chaque individu. Il fonctionne grâce à un système de redistribution financé par les cotisations sociales des travailleurs et des patrons.

Tout d'abord, comment la sécurité sociale est-elle structurée ? Elle est composée de différents régimes auxquels sont assignés les bénéficiaires en fonction de leur profession. Ainsi, il existe le régime général, auquel la majorité des actifs et inactifs sont assignés, le régime agricole, et les régimes spéciaux – il en existe 27 – qui comprennent les fonctionnaires, les travailleurs de la SNCF ou de EDF-GDF. Concernant le régime général, celui-ci est structuré en plusieurs branches chargées de recouvrir les différents risques sociaux :

- Le risque maladie et les risques liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont pris en charge par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie qui garantissent le remboursement des frais liés aux soins médicaux.
- Le risque vieillesse est géré par les caisses d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) qui assurent le versement des retraites, et des aides comme l'allocation de solidarité aux personnes âgées.
- Le risque famille est géré par les caisses d'assurance familiale (CAF).
- Les risques liés à la perte d'autonomie sont gérés au niveau national par la Caisse National de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et au niveau local par les départements. Cette branche assure des aides aux personnes âgées et handicapés, et se charge du versement du revenu de solidarité active (RSA).
- Les risques pauvreté et exclusion sociale sont assurés par la Caisse Nationale d'Assurance Familiale (CNAF).
- La branche recouvrement, gérée par l'Urssaf assure la collecte des cotisations sociales et les redistribue aux autres branches.

Ensuite, comment ces risques sont-ils assurés ? Le modèle français de sécurité Sociale est un modèle hybride, c'est-à-dire qu'il s'inspire de deux modèles de protection sociale déjà existants avant lui : le modèle *bismarckien* (allemand), qui se base sur une prise en charge des risques assurantielle, et le modèle *beveridgien* (anglais), fondé sur l'assistance.

Le système assurantiel se base sur une règle de proportionnalité : les travailleurs cotisent et sont couverts à hauteur de leurs contributions, selon un principe de proportionnalité. Par exemple, les indemnités journalières en cas d'arrêt de travail sont calculées en fonction du salaire. Il en est de même pour les aides au chômage, la retraite, etc. Toutefois, le principe de proportionnalité ne s'applique pas à la prise en charge des soins et aux risques familles, dont les prestations dépendent des besoins du bénéficiaire. On peut noter la limite du seul système bismarckien, qui ne prend pas en charge les personnes inactives.

Ainsi intervient le modèle assistanciel, qui se base sur un principe d'universalité, d'uniformité et d'unicité. Il assure donc toute la population (universalité), verse des prestations uniformes sous conditions de ressources et de composition du ménage (uniformité), et son organisation est centralisée (unicité). La limite de ce modèle est qu'il assure une aide limitée et insuffisante à la population.

Finalement, l'hybridation de la Sécurité sociale permet une couverture universelle et adaptée aux besoins de chacun.

Cependant, bien que le système de protection sociale en France soit universel et au financement égalitaire, il est limité dans sa réponse aux enjeux actuels. En effet, malgré l'aspect redistributif de la Sécurité Sociale, des problématiques d'inégalités sur différents aspects persistent. Selon l'INSEE (Institut nationale des statistiques et études économiques), entre 2016 et 2023, la proportion de personnes en dessous du seuil de pauvreté a augmenté, passant de 13,7% à 15,4% en 7 ans, soit une augmentation de 12,4 % du seuil de pauvreté. De plus, les inégalités de niveau de vie sont en hausse depuis les années 2000. Toujours selon l'INSEE, avec comme mesure des inégalités l'indice de Gini (0 = égalité totale ; 1 = inégalité totale), l'indice des inégalités de niveau de vie en 2002 était de 0,270. En 2021, celui-ci était de 0,290. Un autre indicateur d'inégalités est le revenu : en 2022, les 10% les plus riches touchaient 24% du revenu national.

Autre aspect source d'inégalités : la santé. En effet, l'état de santé dépend des milieux sociaux. Un exemple peut-être une maladie comme l'obésité. En 2020, 18% des ouvriers sont atteints par cette maladie, tandis que seulement 10% des cadres sont touchés. Cela nous emmène à une nouvelle problématique : l'alimentation. En effet, la « malbouffe » et les problèmes de sous-alimentation touchent une partie importante de la population et sont sources de fortes inégalités. Cela soulève la question de la sécurité alimentaire à laquelle il est urgent de répondre.

2. La précarité alimentaire : un enjeu d'actualité

Pour analyser les enjeux de l'insécurité alimentaire en France, il faut d'abord comprendre la notion de précarité dans un sens plus large. La précarité se définit par une situation dans laquelle un individu n'a pas la capacité d'assumer ses responsabilités et de bénéficier de ses droits sociaux. Elle induit ainsi une privation de certaines libertés individuelles de part un manque de moyens – généralement financiers – et place l'individu dans une situation fragile et insécurisée.

La précarité alimentaire est un aspect de la précarité sociale, qui se caractérise par d'autres formes d'insécurité. On distingue, par exemple, la précarité alimentaire, énergétique, numérique, ou la précarité de l'emploi par exemple. Ainsi, l'on peut définir la précarité alimentaire comme l'incapacité pour un individu à subvenir selon ses souhaits et librement à ses besoins alimentaires. Cela induit des privations qui ne sont pas uniquement quantitatives (repas trop légers ou sauts de repas) mais également qualitatives (alimentation de mauvaise qualité, dégradant la santé et le bien-être).

Cette précarité, à l'échelle nationale, est un phénomène majeur et croissant. Bien qu'il soit difficile à quantifier, le nombre de personnes en insécurité alimentaire en France est estimé en 2015 à 8 millions de personnes par l'étude INCA3, soit 11% des ménages français. Parmi ce chiffre, moins de la moitié des personnes ont recours à l'aide alimentaire, en partie à cause des représentations dégradantes de ce service d'assistance.

De plus, la précarité alimentaire touche inégalement les catégories sociales. Ainsi, selon l'INSEE, les étudiants et les personnes immigrés ont le plus recours à l'aide alimentaire. Également, des catégories sociales touchées par d'autres formes de précarité comme la précarité de l'emploi ont plus de chances de se trouver dans une situation de précarité alimentaire. Il est possible de relever également le rôle de la situation familiale : les familles monoparentales représentent 29% des ménages ayant recours aux épiceries solidaires. Finalement, la précarité alimentaire, facette de la précarité sociale, est un phénomène problématique car il touche aux besoins primaires de l'alimentation. Quelles en sont les causes ?

La précarité alimentaire est expliquée par différents facteurs. Tout d'abord, un facteur économique. En effet, les inégalités croissantes de niveau de vie contribuent à générer des situations précaires. Les phénomènes structurels d'inflation et de chômage aggravent les conséquences sociales des inégalités, alors que celles-ci augmentent. Certains ménages, alors

que la conjoncture économique s'est dégradée avec la crise sanitaire en 2020, ont de moins en moins de ressources financières pour subvenir dignement à leurs besoins alimentaires.

En plus des inégalités purement économiques, on distingue des inégalités d'accès à une alimentation de qualité. En effet, si une alimentation de bonne qualité vaut théoriquement plus cher qu'une mauvaise alimentation, le prix n'est pas la seule source d'inégalité. Ce peut être dû à un facteur géographique. Certaines personnes vivent dans des « déserts alimentaires », où l'accès à des services alimentaires est restreint pour des raisons de transport.

De la même manière, le modèle économique et agricole actuel tend à rendre une alimentation industrielle et transformée plus accessible qu'une alimentation saine et simple, accessible en circuits courts. Deux exemples peuvent être employés pour montrer la domination du système agroindustriel dans la structure économique française : la politique de commerce extérieure et l'impact des stratégies marketings des géants de l'industrie. Tout d'abord, on constate, dans le cadre de la mondialisation des échanges, de très fortes exportations et importations de produits agricoles. Un exemple récent est celui de l'accord commercial entre l'Union Européenne et le Mercosur (zone économique regroupant des pays d'Amérique du Sud). Cet accord de libre-échange entre ces deux zones économiques a pour conséquence, entre autres d'augmenter les importations de produits agricoles de l'Amérique du Sud vers l'UE, notamment de viande bovine. Ces produits ne répondent pas à des normes environnementales et sanitaires strictes et peuvent être sources de problèmes de santé. La problématique que soulève cet accord est celle de la production agricole intensive et à grande échelle, qui pose des problèmes éthiques, environnementaux, et sanitaires. En deuxième exemple, l'on peut démontrer comment la domination sur le marché des produits industriels est expliquée par les stratégies commerciales de l'industrie agroalimentaire. En effet, selon un rapport de l'OMS, 4 secteurs industriels, dont l'industrie des aliments ultra-transformés, usent de stratégies marketings visant les enfants et les jeunes, plus vulnérables, pratiquent le lobbying pour influencer la politique en leur faveur, et utilisent des méthodes de désinformation médiatique. Ce rapport met en avant l'influence majeur des industries sur la société et l'économie, alors même qu'elles sont responsables de 2,7 millions de décès par an en Europe.

Ainsi, la précarité alimentaire s'explique par différentes inégalités, pouvant être économiques, mais également liées à l'accès géographique à des services alimentaires de qualité. Le manque d'accessibilité est accentué par le système économique actuel, favorisant un modèle de développement industriel qui accentue les problèmes de « malbouffe », qui visent les catégories

sociales les plus précaires. Finalement, il est important d'analyser les conséquences sanitaires et sociales de la précarité alimentaire : quel est l'impact de cette situation sur l'individu et la société ?

Les conséquences peuvent être tout d'abord sociales. Une situation de précarité est susceptible d'engendrer une exclusion sociale et un sentiment d'abandon de la société chez l'individu en situation précaire. Mais l'impact de la précarité alimentaire touche surtout à la santé. Une mauvaise alimentation, qui n'est souvent pas un choix pour des personnes en précarité alimentaire, est source de nombreux problèmes de santé. Des maladies dites non-transmissibles comme le diabète, l'obésité et les cancers font partie des conséquences d'une mauvaise alimentation. De nombreuses études montrent également que l'alimentation peut causer d'autres troubles comme la dépression, les troubles du sommeil ou des allergies. Dans les faits, on constate des inégalités de santé entre différentes catégories sociales : par exemple, en 2018, selon l'observatoire des inégalités, l'écart d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers était de 6 ans. Ces inégalités ne démontrent pas directement les effets de la précarité sur la santé mais dénotent les effets des conditions de travail et de vie sur la santé.

En résumé, la précarité alimentaire est un enjeu majeur étant donné son ampleur en France et les impacts importants sur les personnes touchées. La persistance de ce phénomène, voire son amplification met en avant la nécessité d'apporter des réponses efficaces et globales. Ainsi, **le projet de sécurité sociale de l'alimentation se veut être une solution aux problématiques sociales, environnementales et économiques que soulève la précarité alimentaire aujourd'hui**. Nous tenterons de comprendre en quoi ce projet peut apporter des réponses aux enjeux de l'alimentation et comment celui-ci peut compléter la Sécurité Sociale.

3. Vers une sécurité sociale de l'alimentation : fondements et fonctionnement

La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), est un projet citoyen inspiré du modèle de sécurité sociale français qui a pour objectif de répondre aux enjeux de l'alimentation, sur plusieurs aspects : social (réduction des inégalités d'accès à une bonne alimentation), environnemental (nouveau modèle agricole plus respectueux de l'environnement) et économique (circuits économiques locaux et révision du mode de développement agricole).

Pour commencer, il est important de comprendre en détails les fondements du projet ainsi que son fonctionnement. Il est possible de mettre en avant trois principes propres à la SSA, inspirés de la Sécurité sociale. L'universalité tout d'abord, constitue le principe premier de la SSA, qui la différencie des solutions d'aide alimentaire existante, majoritairement caritative ou inscrites dans le champ de l'action sociale. L'universalité signifie que toute la population d'un territoire est concernée et doit participer à ce projet. C'est ce principe qui permet la redistribution des richesses et la réduction des inégalités, et qui garantit l'équilibre et la durabilité d'un système de sécurité sociale. Le deuxième principe est l'uniformité des prestations attribuées aux individus. La prestation dont un individu a droit dépend de ses besoins, et non de sa contribution à la caisse d'assurance. Le troisième principe est la démocratie, c'est-à-dire la participation citoyenne active à la SSA. Cette participation concerne par exemple le conventionnement des produits, abordé ci-dessous. Ce dernier principe est bien inspiré de la Sécurité sociale, qui à l'origine, avant l'instauration du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) qui délègue la gestion des caisses de sécurité sociale aux représentants élus, était gérée par les syndicats et les patronats directement.

La SSA a une structure similaire à la Sécu, basée sur des caisses régionales et nationales gérées démocratiquement. Son type de financement est encore en étude, mais pourrait être basé sur un système de cotisations sociales pour remplir directement les caisses, sans être centralisées par l'Etat. Les deux principes de fonctionnement de la SSA sont le conventionnement des produits et l'allocation universelle de 150€. Le conventionnement, qui doit respecter un processus démocratique, constitue le choix des produits qu'il est possible d'acheter grâce à l'allocation universelle. L'utilité de ce conventionnement est de donner accès aux citoyens à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement. Également, il permettrait de

privilégier des circuits courts et locaux, permettant à une agriculture paysanne, à plus petite échelle de se développer.

Il existe aujourd'hui une trentaine d'initiatives et d'expérimentations locales du projet, à l'image de la SSA pour les étudiants bordelais, qui a pris fin en 2023 – un projet plus large a été lancé en 2024 sur tout le département de la Gironde concernant un panel de 400 personnes. Cette expérimentation concernait un panel représentatif de 150 étudiants bordelais volontaires. Porté par des associations locales comme le CREPAQ ou la Gemme (monnaie locale), ce projet avait pour objectif d'obtenir des résultats scientifiques sur l'effectivité du projet de SSA. Son financement était basé sur une cotisation libre des étudiants, ainsi que sur des subventions publiques et des dons citoyens. Le système de conventionnement était basé sur la monnaie locale, la Gemme, qui permet d'acheter certains produits dans des magasins conventionnés. L'objectif de ce projet était de constater les changements dans les pratiques alimentaires des étudiants. Ainsi, à l'issue du projet, il est ressorti que de nombreux participants ont maintenu les habitudes alimentaires qu'ils avaient adopté dans le cadre de l'expérimentation.

Ainsi, la SSA est largement inspiré de la Sécurité Sociale et veut instaurer les mêmes principes d'égalité que le système social existant au domaine de l'alimentation. Comment la SSA pourrait être complémentaire par rapport à la Sécurité Sociale et comment répond-elle concrètement aux problématiques de précarité alimentaire ?

4. Complémentarité et innovations par rapport au système existant

Comme évoqué ci-dessus, les problématiques liées à la précarité alimentaire tendent à révéler une insuffisance dans la redistribution des richesses. En cela, la SSA est théoriquement en mesure de compléter le système de Sécurité Sociale. La Sécurité Sociale de l'Alimentation, si elle est adoptée à l'échelle nationale, serait une branche de la sécurité sociale, au même titre que la branche famille, vieillesse, ou maladie. Elle serait donc un moyen d'élargir l'action de solidarité publique de la Sécurité sociale. En assurant un nouveau « risque » lié à l'alimentation, la SSA permettrait une réduction plus large des inégalités de richesses, responsables de la précarité alimentaire, entre autres.

La SSA peut être un complément efficace de la Sécurité Sociale du fait du lien étroit qu'il existe entre l'alimentation et la santé. L'alimentation a un impact réel sur la santé, rendant d'autant plus complémentaire la SSA et le système d'assurance santé. Au niveau économique tout d'abord, une application efficace du projet de SSA permettrait une réduction des problèmes de santé liés à l'alimentation, qui, en conséquence, allègerait les dépenses de santé en France. Au niveau social ensuite, une amélioration de la santé physique et mentale améliore le bien-être d'une population. L'octroi de la liberté de choisir une alimentation saine à une population qui n'y avait pas accès pour diverses raisons aurait pour conséquence positive une augmentation du bien-être et de la santé mentale. Ainsi, la SSA pourrait être pleinement liée au système de santé et apporter des réponses à des problématiques sociales et sanitaires. Cependant, ses objectifs ne se résument pas à ces deux problématiques, incluant d'autres enjeux environnementaux, économiques et politiques.

Au niveau environnemental, le projet de SSA ambitionne de créer un changement de modèle agricole, passant d'un mode de production intensif à un mode de production agroécologique, jugé plus durable d'un point de vue environnemental. Une étude de l'INSEE, réalisée en 2024, en France, intitulée « Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires », sur l'impact d'une agriculture intensive sur l'environnement, révèle que le secteur primaire est un pollueur majeur, responsable de 94% des émissions d'ammoniac dans l'air, et de la pollution des cours d'eaux, à cause de l'usage de produits phytosanitaires. L'impact de l'intensification des pratiques sur la biodiversité est également soulevé par l'étude, qui met en lumière le recul important des prairies (-11% depuis 1990) et des haies bocagères (-70% depuis 1950).

Également, les populations d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles sont touchées et connaissent depuis 1989 une baisse de 36% de leur nombre initial. La réponse que veut apporter le projet de SSA est l'encouragement, grâce à son système de conventionnement des produits, au développement d'un modèle agricole à plus petite échelle, répondant à des normes environnementales plus strictes, qui se présente comme l'alternative au mode de production agricole actuel. Cette valorisation de l'expansion du modèle de circuit court induit par ailleurs une réponse à une autre problématique plus économique, qui concerne les conditions de travail et de vie du métier d'agriculteur. En effet, la santé mentale des agriculteurs est un véritable problème et les pouvoirs publics sont en recherche de solutions pour améliorer les conditions de travail de ce métier. En encourageant un mode de production écologique, la SSA apporterait potentiellement une part de réponse à cette problématique. Une étude financée par la MSA publiée en 2020 (Mutualité Sociale Agricole) s'est penchée sur la « santé mentale des agriculteurs en transition agroécologique (TAE) ». Elle révèle des résultats mitigés, affichant d'une part la difficulté de cette pratique agricole, due notamment aux normes et exigences plus fortes, mais présentant d'autre part les opportunités offertes par une transition agroécologique, qui apportent du sens et une reconnaissance à l'agriculteur en TAE. Ce rapport met en avant une plus grande durabilité de l'activité « tant sur le plan environnemental qu'en matière de pérennité de l'entreprise et de bien-être du dirigeant ». Ainsi, le modèle agricole promu par le projet de SSA semble plus durable sur plusieurs aspects, et s'affiche comme une alternative viable au système de production intensive actuel.

La SSA tend aussi à apporter des réponses à un problème plus politique, la crise de confiance dans les institutions politiques. En effet, le système de démocratie représentative actuel présente les symptômes d'une démocratie dysfonctionnelle au vu de la légitimité que l'opinion publique lui donne. Le dernier sondage du CEVIPOF annuel paru en janvier 2026, « le baromètre de la confiance politique », révèle une faible confiance citoyenne dans les institutions politiques. En effet, seulement 22% des sondés déclarent avoir confiance dans les institutions politiques. De plus, la confiance varie selon l'échelle de l'institution politique. Si 58% des sondés affirment avoir confiance dans le Conseil Municipal, seulement 17% ont confiance dans le Gouvernement. Cela révèle un sentiment d'éloignement des institutions perçu par les citoyens. Finalement, l'opinion sur le bon fonctionnement de la démocratie semble décliner : en 2026, 76% des personnes sondées pensent que le système démocratique ne fonctionne pas bien, alors que 55% déclaraient cette opinion en 2022. En résumé, la démocratie actuelle connaît une crise de confiance, marquée par le sentiment que ces institutions sont éloignées des citoyens et que

celles-ci dysfonctionnent. Une solution à cette crise pourrait résider dans la mise en place d'autres formes de démocraties, ce à quoi la SSA ambitionne. Le système démocratique que ce projet veut mettre en place donne un rôle direct aux citoyens dans les institutions. En complément de la démocratie représentative déjà en place, cela permettrait de renforcer la démocratie participative, qui consiste en une démocratie dont les acteurs sont conjointement les représentants élus et les citoyens. En quoi la démocratie participative atténuerait la crise de confiance politique ? Cela rapprocherait tout d'abord les institutions des citoyens, car ceux-ci y auraient un rôle direct, et non plus par procuration. Ce rôle est d'autant plus important que la SSA offre un droit à l'alimentation et donc accroît le sentiment de liberté individuelle et collective. Aussi, les acteurs citoyens de ces nouvelles institutions auraient un plus grand sentiment d'effectivité de leurs efforts, c'est-à-dire le sentiment d'être entendu et écouté. Ainsi, la SSA se présente comme une partie de la solution à la crise de confiance car elle donnerait un rôle plus important aux citoyens, et serait susceptible d'augmenter la satisfaction dans les réponses aux problèmes politiques, précisément dans le domaine de l'alimentation.

Finalement, la SSA semble un complément efficace au système de protection sociale existant, car elle répond à des enjeux de santé et permettrait une meilleure redistribution des richesses, pour une plus grande justice sociale. De plus, elle apporte des réponses à des problématiques plus larges et très actuelles comme la préservation de l'environnement, la construction d'un modèle économique durable et la rénovation des institutions démocratiques.

Conclusion

La Sécurité Sociale de l'Alimentation est un projet naissant, fondé sur les principes de base de la Sécurité Sociale, et qui a pour fin d'élargir les droits sociaux par la création d'un droit à l'alimentation. Du fait de l'importance de l'alimentation, autant sur les aspects sociaux qu'environnementaux et économiques, ce projet, s'il est mis en œuvre efficacement, serait une réponse de grande ampleur à ces enjeux sociétaux. Il paraît compléter efficacement un système de protection sociale qui montre certaines limites face à certaines problématiques sociales, comme l'accroissement des inégalités et la persistance de la précarité en France.

La complémentarité de la Sécurité Sociale de l'Alimentation réside également dans sa réponse aux enjeux de santé au travers de l'alimentation. Cependant, la SSA semble avoir certaines limites, dans son déploiement tout d'abord. Ce projet, encore méconnu de l'opinion et des médias, n'en est encore qu'au stade expérimental et son élaboration est encore en cours de réflexion, notamment sur les questions de son financement. Déployé à l'échelle nationale, il est donc impossible de prédire son efficacité dans la réponse aux problématiques visées.

Également, la question de l'opinion publique concernant ce projet est encore incertaine, dans une société individualiste et où certains décèlent une crise des solidarités.

Ainsi, l'on peut conclure de cette façon : **la Sécurité Sociale de l'Alimentation est un projet qui ambitionne une réponse large à des problématiques sociétales majeures, qui, de ce fait, exige des travaux conséquents dans son élaboration et dans son déploiement, mais qui, au stade d'expérimentation à petite échelle, met déjà en avant son efficacité dans l'amélioration des pratiques alimentaires et se présente comme un progrès social important.**

Bibliographie

Accardo, A., Brun, A., & Lellouch, T. (2022). *La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire—Insee Première* (N° 1907). INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>

Accord UE-Mercosur : Quel impact sur l'agriculture européenne ? - AFP. (2025, septembre 3). *Sciences et Avenir*. https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/accord-ue-mercotur-quel-impact-sur-l-agriculture-europeenne_188027

Communiqué de presse—Quatre secteurs d'activité sont à l'origine à eux seuls de 2,7 millions de décès chaque année dans la Région européenne. (2024, juin 12). OMS.
<https://www.who.int/europe/fr/news/item/12-06-2024-just-four-industries-cause-2.7-million-deaths-in-the-european-region-every-year>

France (Éd.). (1998). *La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé*. Editions ENSP.

INCA 3 : Evolution des habitudes et modes de consommation, de nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de nutrition | Anses—Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (N° 3). (2017). Anses.
<https://www.anses.fr/fr/content/inca-3-evolution-des-habitudes-et-modes-de-consommation-de-nouveaux-enjeux-en-matiere-de>

L'agriculture face aux enjeux environnementaux – Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires | Insee (Édition 2024). (2024). INSEE.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728899?sommaire=7728903>

Le baromètre de la confiance politique. (2026, février). [Sondage]. CEVIPOF.
https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Barometre_confiance_CEVIPOFVague17_fev2026_vd1.pdf

Lechelon, L. (2024). *PRÉCARITÉ ET FORMES DE PRÉCARITÉ*.

Les régimes. (s. d.). Consulté 7 mars 2026, à l'adresse <https://www.securite-sociale.fr/la-secu-cest-quoi/organisation/les-regimes>

L'essentiel sur... La pauvreté | Insee. (s. d.). Consulté 7 mars 2026, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045>

L'obésité touche de manière inégale les milieux sociaux. (s. d.). Consulté 7 mars 2026, à l'adresse <https://www.inegalites.fr/L-obesite-touche-de-maniere-inegale-les-milieux-sociaux>

Niveau de vie et indicateurs d'inégalités | Insee. (s. d.). INSEE. Consulté 7 mars 2026, à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2491918>

Nutrition et santé · Inserm, La science pour la santé. (s. d.). *Inserm*. Consulté 7 mars 2026, à l'adresse <https://www.inserm.fr/dossier/nutrition-et-sante/>

Ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale—
Légifrance. (s. d.). Legifrance. Consulté 7 mars 2026, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000038152142>

Projet MENTAGRO, santé mentale des agriculteurs en transition écologique (Rapport final AAP MSA 2020). (2020). MSA.
<https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/422413429/Sant%C3%A9+mentale+des+agriculteurs+en+transition+agro%C3%A9cologique.pdf>



Lab'ESCOSA

220 route sous la Garenne

46310 Concorès

<https://labescosa.org>

n° SIRET : 98239524600019

« Enregistré sous le n°76460074746 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

